

INDICATEURS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2007

(EN MD)

Période	4ème trimestre 2007	4ème trimestre 2006	au 31 DECEMBRE 2007	au 31 Décembre 2006
1- Produits d'exploitation bancaires	63 438	55 485	221 718	190 679
• Intérêts	49 414	43 164	168 908	142 537
• Commissions en produits	7 752	6 195	26 523	23 371
• Revenus du portefeuille commerciam & opérations financières	1 855	2 422	7 742	8 060
• Revenus du portefeuille d'investissement	4 417	3 704	18 545	16 711
2- Charges d'exploitation bancaires	29 237	25 499	106 400	92 160
• Intérêts encourus	28 368	24 686	103 625	89 686
• Commissions encourues	869	813	2 775	2 474
• Autres charges				
3-Produit net bancaire	34 201	29 986	115 318	98 519
4- Autres produits d'exploitation	689	274	1 548	889
5- Charges opératoires	11 813	10 945	42 634	38 285
Dont:				
• Frais de personnel	8 534	7 522	32 805	28 842
• Charges générales d'exploitation	3 279	3 423	9 829	9 443
6- Structure du Portefeuille	-	-	384 313	333 915
• Portefeuille- titres commercial	-	-	3 183	8 741
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	381 130	325 173
7- Encours des crédits (hors dotation aux provisions de la période)	-	-	2 027 957	1 771 475
8- Encours des dépôts	-	-	2 085 219	1 860 588
Dont:				
• Dépôts à vue	-	-	548 856	480 794
• Dépôts d'épargne	-	-	309 417	294 141
• Dépôts à terme	-	-	1 171 050	1 037 195
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	55 896	48 458
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	279 520	210 441
10- Capitaux propres (*)	-	-	243 368	218 192

(*) - Les capitaux propres au 31/12/2006 sont présentés après affectation du résultat 2006
- Les capitaux propres au 31/12/2007 sont présentés hors résultat 2007.

AMEN BANK

INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2007

A/ BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 31/12/2007

Les indicateurs arrêtés au 31 Décembre 2007 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

II -3/ Agios réservés :

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention, par Amen Bank, répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés par SICAR Amen et Cotif SICAR, des participations avec conventions de rétrocession, des obligations, des BTA, et des créances sur l'état tunisien en vertu de la loi 111/98 du 28/12/98.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables ainsi que des actions cotées en bourse.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Décembre 2007, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 31 Décembre 2007.

AMEN BANK

B/ LES FAITS SAILLANTS

Les faits saillants enregistrés durant l'année 2007 sont notamment :

L'augmentation de capital :

L'augmentation de capital d'Amen Bank ouverte du 12 décembre 2007 au 25 décembre 2007 a permis de le porter de 70 à 85 millions de dinars. Cette opération a permis une augmentation des capitaux propres (hors résultat 2007) de 25 500 par rapport à leur niveau de 2006 (après affectation des résultats de 2006).

Les ressources :

- Le total, des dépôts et avoirs de la clientèle, est passé à 2 085,2 millions de dinars soit une évolution de 224,6 millions de dinars ou 12,07 % par rapport à son niveau à fin 2006.
- Les ressources longues ont atteint 279,5 millions de dinars en évolution de 69,1 millions de dinars ou 32,83% expliqué notamment par l'émission de l'emprunt obligataire AMEN BANK pour 40 millions de dinars et par une augmentation de l'encours des ressources extérieures de 30,1 millions de dinars ou 16,08%.

Les emplois :

- des augmentations ont été enregistrées, entre fin 2006 et fin 2007, principalement au niveau :
 - o des financements en devises qui ont enregistré une hausse de 64,01% ou 46,2 millions de dinars.
 - o du portefeuille d'investissement pour un accroissement de 56,0 millions de dinars dont notamment une augmentation de l'encours du portefeuille emprunts obligataire de 21,6 millions de dinars et des fonds gérés pour 10 millions de dinars.

L'exploitation :

A fin Décembre 2007, les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont enregistré une évolution de 16,28% contre une augmentation des charges d'exploitation bancaires de 15,45% par rapport à fin Décembre 2006.

Le Produit Net Bancaire a atteint 115,3 millions de dinars contre 98,5 millions de dinars en 2006 soit une augmentation de 16,8 millions de dinars ou 17,05%.

Tous les métiers de la banque ont contribué à la progression du Produit Net Bancaire.

Les ouvertures d'agences

Six nouvelles agences sont entrées en exploitation au cours de l'année 2007 :

- Agence EL MGHIRA
- Agence DAR CHAABANE
- Agence LES JARDINS DE LA SOUKRA
- Agence SIDI BOUZID
- Agence RAOUED
- Agence BOUMHAL